

# **Compte rendu du Conseil d'administration**

## **du 17 février 2022**

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 18h.

### **Désignation du secrétaire de séance**

Mme BONAZZI est désignée secrétaire de séance.

#### **I. Approbation du compte rendu du 30 novembre 2021**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

**vote : 17 oui**

#### **II. Dotation Horaire Globale (DHG)**

##### **Principe général de la DHG (M. NICOLAS)**

La Dotation Horaire Globale retrace les moyens pédagogiques alloués pour le fonctionnement de l'établissement.

Elle comprend :

- |  |   |
|--|---|
| - Enseignement général   | - UNSS                                  |
| - Pondération des heures en 1 <sup>ère</sup> / T <sup>le</sup> | - Indemnité pour Missions Particulières |

Elle est calculée en fonction de la structure pédagogique définie par le rectorat, il est prévu :

- |  |   |
|--|---|
| - 2 <sup>nde</sup> : 14 classes, 1 classe de plus en 09/2022 | - T <sup>le</sup> : 13 classes  |
| - 1 <sup>ère</sup> : 13 classes (9 général, 3 STMG, 1 ST2S)  | - BTS : 3 sections de 1 <sup>ère</sup> et 3 de 2 <sup>ème</sup> année |
- 35 élèves par divisions

A cette période, la DHG n'est pas arrêtée puisque les élèves n'ont pas choisi leurs spécialités ou options. C'est l'équivalent du budget pédagogique de l'établissement.

C'est une prévision qui va évoluer jusqu'en juin.

Fin septembre, elle sera finalisée et permettra d'accueillir tous les élèves avec les spécialités et option.

Ce qui est important aujourd'hui, c'est la fermeture et l'ouverture de postes définitifs. Le mouvement ayant lieu après les vacances, il faut donc que les postes soient à jour.

En cas de suppression de poste, il faut que le titulaire puisse être nommé ou éviter qu'il y ait un sous service. En cas d'ouverture, il faut qu'un candidat titulaire puisse se positionner.

### **Présentation de la DHG**

M. Nicolas précise que certains changements ont eu lieu depuis la commission permanente du 10 février 2022.

La DHG est actuellement de 1902,72h, répartie en

- 1680,34h postes (somme des heures assurées par les professeurs)
- 222,38h HSA (Heures Supplémentaires Annuelles, heures effectuées au-delà du service réglementaire)

Il y a une différence entre cette année et aujourd'hui.

L'année dernière, nous avions 1874,72h, on a une seconde de plus 38,5h = 1913,22

Il manque 11,5h. Une attention sera portée pour les récupérer après les vacances d'hiver.

### **Explication de la DHG : (prévisionnel)**

- *Apport constaté* : ce que les enseignants titulaires peuvent supporter
- *Apport prévu* : nombre d'heures dont l'établissement a besoin
- *Ecart* : nombre d'heures manquantes
- *HSA* : nombre d'heures à répartir parmi les titulaires
- *Proposition* : demande de l'établissement pour compléter les besoins (BMP – bloc de moyens provisoires / Chair / Complément de service)

Nous sommes à l'équilibre en demandant :

*Philo* : BMP de 6h

*Lettres (français/latin/humanité littérature philosophie/grec)* : BMP 15h

*Allemand* : TZR (Titulaire sur Zone de Remplacement), enseignante détachée sur des missions particulières

*Anglais* : création 1 chair (poste définitif) de 18h + BMP de 18h + BMP de 9h

*Espagnol* : BMP 15h

*Italien* : CSD de 7,40h (Complément de Service Donné), enseignant titulaire en congé longue maladie

*Histoire/ Géographie* : BMP 15h

*Sciences économiques et sociales* : BMP 13h + suppression d 1 chair (sans mesure de carte scolaire)

*Sciences physiques* : BMP 15h

*SVT* : BMP 9h

*EPS* : BMP 10h

*Biochimie* : BMP 14,5h (pas de support définitif donc pas d'enseignant affecté)

*Economie- gestion (STMG+BTS)* : 2 BMP 18h + 1 CSD de 8h

C'est une prévision des besoins qui sera ajustée jusqu'à une proposition définitive soumise au vote à un prochain Conseil d'Administration.

Mme Coussot : Pourquoi demander un BMP de 18h au lieu d'un poste fixe ?

M. Nicolas : Les enseignements de spécialités peuvent changer, il faut donc rester prudent. En cas de création de poste définitif, les heures supplémentaires deviendraient insuffisantes.

1 enseignant est détaché, son poste n'est pas libéré.

- CLOMENIL Hugo : La création d'une 2<sup>nd</sup>e supplémentaire ne va-t-elle pas poser problème dans la constitution des emplois du temps ?
- M. Nicolas : C'est le rectorat qui décide l'ouverture de cette classe au vu des effectifs dans les collèges de secteur.  
Il y a une répercussion sur l'emploi du temps mais c'est envisageable. Nous avons déjà accueilli jusqu'à 2000 élèves dans l'établissement.  
Nous sommes en capacité d'absorber la classe de 2<sup>nd</sup>e
- M. Fourcade : Est que les temps partiels ont été pris en compte dans cette répartition ? Est-il possible d'ajuster le BMP par rapport aux heures supplémentaires ?
- M. Nicolas : Il y a eu un ajustement d'effectué, les apports constatés sont exacts avec les temps partiels compris et ajustés sur les BMP.
- M. Bourmaud : L'année dernière, la répartition a-t-elle beaucoup bougé ? La prévision avait-elle été bonne ?
- M. Nicolas : Le changement a lieu entre la 2<sup>nd</sup>e et la 1<sup>ère</sup>, mais moins entre la 1<sup>ère</sup> et la T<sup>le</sup>  
Nous en saurons plus après les vacances quand les parents auront formulé les souhaits de spécialité en général et un peu plus après les conseils de classe. En tout état de cause, il faut attendre le 3<sup>ème</sup> trimestre.  
Les 2<sup>nd</sup>e doivent formuler leur choix pour le 7 mars sur Educonnect, choix qui peut encore évoluer au 3<sup>ème</sup> trimestre
- M. Bourmaud : Est-ce que le choix du ministre de remettre les maths en tronc commun a été intégré dans la DHG ?
- M. Nicolas : C'est une déclaration mais il n'est en rien prévu d'augmenter le nombre d'heures de maths
- M. Bourmaud : Si cela devait être officialisé, aurait-on des heures ?
- M. Nicolas : Si des heures devaient être ajoutées à l'emploi du temps, il y aura un ajustement. Mais si la modification intervient dans la répartition des heures de spécialité, nous n'aurons pas d'heures supplémentaires.
- Mme Guiton : Si nous perdons un poste ?
- M. Nicolas : Nous retirerons le BMP.

M. Nicolas insiste sur le fait que c'est prévisionnel.

### **III. ADMISSION EN NON VALEUR**

#### **Principe des admissions en non-valeur : M. CAPPELLE**

Il s'agit de créance de demi-pension pour lesquels des démarches pour les recouvrer ont été effectuées : relance/saisie sur compte bancaire.

Nous ne pouvons plus les recouvrer et afin d'éviter les dépenses à l'établissement, nous sommes amenés à proposer les admissions en non-valeur.

Cette somme sera alors portée sur le budget parce que nous n'avons plus de moyen de les recouvrer.

- M. Bourmaud : Combien a-t-on dépenser pour récupérer ces montants ? Les démarches sont-elles obligatoires pour passer en perte ou peut-on le faire avant ?
- M. Cappelle : Nous sommes obligés de faire le recouvrement de manière réglementaire : Appels + courriers + au moins 2 recommandés avec AR + saisie des comptes bancaires/salaire/caf,  
Après toutes ces actions faites, nous proposons ensuite la non-valeur  
Le cout n'a pas été chiffré : plusieurs dizaines d'euros pour les envois de recommandés et le temps passé sur les dossiers.  
Il est préférable maintenant de les passer en non-valeur
- M. Nicolas : Les démarches sont une obligation réglementaire.  
M. Cappelle est responsable sur ses propres deniers donc il se doit de mettre en œuvre tous les moyens pour les recouvrir.

**vote : 15 oui et 2 abstentions**

M. Nicolas évoque la mise à jour du protocole sanitaire.  
Toutes les informations peuvent être trouvées dans la foire aux questions, *sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)*, remise à jour régulièrement.

**Les conseils de classe** : Selon la FAQ (p16): *les conseils de classe et les instances doivent être maintenues mais prioritairement en distanciel.*  
donc pour respecter les consignes, les conseils de classe seront en distanciel.

**La remise des bulletins** (p17 de la FAQ) : prévue le 25/03 mais celle-ci engendre un trop grand brassage, et les rdv seraient trop compliqués à organiser.  
Il est donc envisagé de limiter la réunion aux classes de 2<sup>nde</sup> : niveau important pour l'orientation et le dialogue avec les familles.  
Les modalités seront définies plus tard.

M. Bourmaud : Les parents d'élèves vont être déçu. Ils étaient contents de revenir au présentiel  
M. Nicolas : Peut-être que les choses changeront d'ici le 25/03 mais pour le moment ce n'est malheureusement pas possible

**Les journées portes ouvertes** : prévues pour les BTS le 11/03 et la présentation du lycée le 02/04.  
Nous maintenons pour les BTS puisque nous sommes informés du nombre de visiteurs, il y a moins de passage.  
Nous veillerons à respecter les mesures sanitaires.  
Pour le moment, celle de l'établissement n'est pas envisageable. Elle sera reportée et probablement faite par visite virtuelle.

M. Nicolas : Nous notons une forte baisse des absences aussi bien au niveau des personnels que des élèves.

La situation, à notre niveau, s'est améliorée : Très peu d'absent au bac blanc, les effectifs de cantine remontent.

**Le site internet** : M. Cartigny nous informe que le nouveau site internet est mis en ligne.

Il salue le travail et l'investissement de M. Sangoï et de M. Vernier.

Le site a été totalement repensé afin de répondre aux demandes des usagers et adapté à tout type de terminaux (ordinateur, mobile, tablette)

Un maximum d'informations a d'ores-et-déjà été publié, mais il faut encore compléter certaines rubriques.

Dans l'onglet « portes ouvertes », une visite virtuelle de l'établissement a été postée.

**Le plan maths** : Il s'agit d'un plan déployé dans le 1<sup>er</sup> comme le 2<sup>nd</sup> degré à l'initiative de M. BLANQUER. Pour les élèves de 2<sup>GT</sup>, le dispositif prévoit une heure de soutien par semaine en mathématiques en plus. L'heure sera inscrite dans l'emploi du temps au retour des congés d'Hiver pour une période s'étalant du 07/03 au 12/06.

9 classes sur 13 sont concernées

Les critères de sélection sont les suivants :

- résultat au test de positionnement de 2<sup>nde</sup> en début d'année (159 élèves sont sélectionnés)
- élèves désignés par le professeur de mathématiques de la classe
- élèves souhaitant se renforcer dans la perspective de la spécialité maths en 1<sup>ère</sup>.

Une communication aux élèves et aux familles sera faite via le carnet de correspondance.

**M. Bourmaud** : Si ce dispositif est reporté l'année prochaine, sera-t-il inclus dans la DHG ?

**M. Cartigny** : Il s'agit là d'un dispositif spécifique, donc ponctuel, payé en HSE avec une enveloppe dédiée. Cela ne concerne pas la DHG, du moins pas pour le moment.

**Mme Bello** : Combien d'élèves sont concernés ?

**M. Cartigny** : L'estimation porte sur 35% des effectifs de 2<sup>GT</sup> avec des groupes constitués de 15 à 16 élèves.

**PIX** : Pix est un service public, composé de 6 niveaux, qui a signé un partenariat avec l'Education nationale pour reconnaître et évaluer la maîtrise des connaissances et compétences numériques des élèves (3<sup>ème</sup> et T<sup>le</sup>) et étudiants (2<sup>ème</sup> année de BTS). Il s'agit d'un élément important valorisable sur un CV.

Les classes de BTS ont pu s'entraîner et ont passé cette épreuve le 14/02. Une session de rattrapage se déroulera le 11/03.

Les T<sup>les</sup> : les épreuves auront lieu entre le 28/03 et le 07/04 (correspondant à la fermeture de Parcoursup) pour avoir la possibilité de l'inclure dans Parcoursup pour les formations qui le demanderaient.

Pour le moment, tout se déroule correctement.

Le dispositif sera progressivement déployé sur les autres classes : 2<sup>GT</sup>, 1<sup>ère</sup> et 1<sup>ère</sup> année de BTS.

Les compétences peuvent être travaillées dans toutes les matières et la certification n'intervient qu'en fin de cycle.

Pour les personnels, une réflexion sur les compétences numériques est en cours afin de valoriser leurs compétences.

Mme Bello : Si les élèves ne valident pas, comment cela se passe-t-il ?  
M. Cartigny : Pour être certifiable, un élève doit avoir atteint un niveau 2 sur 5 des 16 compétences évaluées par Pix.  
Le jour de l'examen, il faut avoir à 50% de bonnes réponses aux questions pour être certifié.  
Si l'élève ne valide pas sa certification, il pourra la repasser ultérieurement, moyennant finances.  
Aucune session de rattrapage n'est prévue pour les T<sup>les</sup>

**Printemps de l'orientation** : Cette manifestation dédiée à l'orientation pour les élèves de 2GT et de 1ère se déroulera cette année du 14 au 18 mars 2022 (explication sur le nouveau site Internet du lycée). L'objectif est de créer un temps fort autour de l'orientation : diplôme / filière / enseignement de spécialité.

À l'origine, il s'agissait d'un travail en distanciel sur le temps des épreuves de spécialité de 1<sup>ère</sup> et de T<sup>le</sup>. Avec le report des écrits du 11 au 13 mai, le Printemps de l'orientation se déroulera en présentiel (sur les heures d'AP) et hors temps scolaire.

Un effort a été fait cette année pour proposer aux élèves deux parcours thématiques en fonction du degré d'avancement des élèves dans leur réflexion.

Le catalogue régional de l'orientation (Oriane) centralise quant à lui toutes les ressources importantes pour s'informer.

Des visioconférences sont également prévues pour les parents sur les grands thèmes de l'orientation. Il faudra, au préalable, s'inscrire sur le site du SAIO (3000 places environ).

Pour ceux qui n'auront pas pu assister à ces conférences, elles seront disponibles en replay et déposées sur le site Internet du lycée dès que possible.

**Manifestation au retour des congés** : Mme Alaef, avec l'infirmière, organise en partenariat avec l'association « Branché bien être » un évènement sur la prévention du cancer du sein.

Cette association, de Roissy, organise des ateliers pour des personnes atteintes de cancers/en rémission ou d'obésité.

Ils font des interventions essentiellement dans les entreprises pour la prévention.

Cette manifestation serait proposée aux T<sup>le</sup> et aux BTS, en regroupant les classes par 2, sur la semaine du 21 mars.

Une session d'1h auprès des garçons et une autre de 1h30 auprès des filles avec l'autopalpation sur des seins en silicone.

#### **IV. QUESTIONS DIVERSES :**

Parents d'élèves : Au vu du retour d'élèves qui étaient au lycée l'année dernière, donc étudiant cette année, beaucoup d'abandon, de mauvaise orientation dans la poursuite d'études dès le premier semestre.

Les représentants des parents se demandent comment le lycée et ses partenaires pourraient proposer un accompagnement plus personnalisé aux élèves de première et terminale dans Parcoursup.

M. Cartigny : La plateforme est ouverte depuis le 20 janvier 2022 jusqu'au 29 mars 2022.

Les professeurs principaux encadrent les élèves lors d'entretiens et/ou de séances collectives sur un public désigné, les anciens élèves sont également invités pour présenter leur parcours.

- Un partenariat avec les psychologues de l'Education nationale est mis en place afin d'organiser des ateliers en speed dating en janvier dans l'établissement ainsi qu'au CIO (Centre d'Information et d'Orientation).  
Des informations sont disponibles sur le site à la page du CIO.
- Un accompagnement à la formulation du vœu est fait par les professeurs principaux : ils aident les élèves dans les écrits motivés lors des demandes.

Calendrier de Parcoursup :

Du 20/01/22 au 29/03/22 : vœux effectués par les familles

Le 2/06/22 : réponses aux vœux formulés

3 possibilités :

- réponse(s) positive(s)

- réponse(s) positive(s) avec condition de remise à niveau

- réponses négatives : saisie de nouveaux vœux après avoir été accompagné par l'établissement ou le CIO afin de proposer des solutions alternatives

Des informations sont disponibles sur le site « Parcoursup », dont 2 présentations.

En ce qui concerne le devenir des élèves post-bac, nous n'avons pas d'indicateur de retour.

Pour les BTS, les indicateurs de l'enquête IVA sont très bons, avec une insertion professionnelle inférieure à 6 mois.

M. Bourmaud : Avez-vous des retours au niveau de la poursuite d'études ? La venue des étudiants peut-elle être institutionnalisée ?

M. Cartigny : Comment lutter entre le fantasme et la réalité?

Nous sollicitons le plus possible des étudiants et des professionnels, des forums Post-bac sont inscrits dans le projet d'établissement

On aimerait prévoir un événement dans l'établissement pour pouvoir offrir une meilleure information.

Beaucoup d'informations sont disponibles en visio même s'il est vrai que cela est difficile.

Les élèves n+1 après le bac ont la possibilité de réintégrer Parcoursup mais peu le savent.

M. Nicolas : Cette information se faisait lors de la remise des bulletins mais avec la situation il n'y en a plus.

Les enseignants : Peut-on améliorer le nettoyage dans le bâtiment D ? Pas de papiers dans les toilettes en bâtiment D dès la mardi matin. Le sol n'est pas nettoyé (même papier depuis plusieurs jours par terre). Les tables des classes ne sont pas faites. Les labos ne sont pas faits.

M. Cappelle : Nous venons de traverser une période de travaux sur les sanitaires. Le chantier était en dent de scie et les informations n'étaient pas tout le temps données par les sociétés. Le chantier était important en D et les ouvriers ont beaucoup circulé, il y avait donc de la poussière. L'agent contractuel n'avait pas encore reçu de formation, ce qui est fait à présent. Nous pensons que cela permettra d'améliorer la situation de ce bâtiment. Le chantier touche à sa fin.

Mme Guitton : il y a eu des travaux mais ça fait plusieurs semaines qu'il n'y a plus de papiers dans les WC élèves.

M. Cappelle : Ça aurait été bien de nous informer directement à l'intendance en dehors des instances. On portera une attention sur ce souci.

Mme Guitton : On a été voir plusieurs fois m. Bayer et rien a changé.

M. Nicolas : On sera vigilant sur ce problème

**Point travaux** : L'ensemble des WC a été rénové

Ceux du préau ne sont pas encore accessibles, il manque un radiateur.

Et les toilettes pour PMR sont encore en travaux

M. Coussot : Les WC sont vraiment dégradés dans les préfabriqués.

M. Nicolas : si c'est le nettoyage, M. Cappelle verra avec M. Bayer  
Nous avons demandé à ce que ça soit changé mais le budget était dépassé, donc impossible.

Suite à la rénovation des WC, il y a des fuites dans le bâtiment C. Nous avons pu obtenir le changement de la couverture de ce bâtiment.

Ça génère du bruit et des infiltrations dans les salles (jusqu'au 28 mars environ)  
Nous n'aurons plus de problème au E.

Comme au bâtiment D, nous avons eu la rénovation complète de l'isolation.

Nous sommes en discussion pour le bâtiment B mais cette somme importante par encore actée.

- Travaux pendant les vacances : réfection définitive du chauffage à confirmer
- Installation du wifi qui devrait être opérationnelle d'ici la fin mars.



Toutes les bornes devront être posées durant les vacances. Ce qui va permettre au 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>er</sup> à internet via les ordinateurs portables fournis par la région et aux personnels enseignants ;  
Il n'est pas possible aux élèves de l'utiliser avec le téléphone portable.  
L'année prochaine tous les élèves auront un ordinateur.

M. Cappelle : La réparation des volets a débuté et se poursuivra pendant les vacances  
Suite aux réparations des volets, si certains ne fonctionnent pas, merci de le signaler à l'intendance.

M. Nicolas : Prochainement des arbres seront plantés en complément de la dotation de la Région après les vacances normalement : Des cerisiers entre les préfabriqués et le D et le massif devant l'établissement sera plus grand et plus fleuri.

M. Sangoi : Les représentants du personnel enseignant dépose une motion demandant au Rectorat de procéder au plus vite au remplacement de notre CPE.  
Ils soulignent des problèmes de liaison avec les enseignants et des collègues CPE étranglées.

Mme Alaef : On s'est réparti les classes du 3<sup>ème</sup> CPE, ce qui rajoute environ 300 élèves, période difficile de l'année scolaire. Très compliqué d'assurer nos fonctions au niveau du suivi des élèves et des absences.  
Nous avons un taux d'absentéisme très élevé et un décrochage des élèves qui nécessiterait un suivi de proximité et régulier impossible. Les problèmes de comportements des élèves s'accroissent.  
Des solutions ont été proposées au rectorat, une personne a été trouvée mais le poste n'a été proposé qu'à mi-temps et du coup le rectorat lui a proposé un poste à temps plein dans un autre établissement.

M. Nicolas : Nous contactons le Rectorat toutes les semaines pour les remplacements

- Professeur d'espagnol en congé maternité depuis mi-janvier qui se prolongera : pas remplacée.
- Professeur d'économie et social depuis mi-janvier
- CPE ne reprendra probablement pas à la rentrée

M. Cappelle souligne qu'un poste à l'intendance est aussi vacant, peut être pourvu courant mars.

M. Sangoi : Si un enseignant avait pris des élèves en plus il serait une HSE (Heures Supplémentaires Effectives), rien n'est prévu pour les CPE comme reconnaissance financière.  
On peut rajouter toutes ces absences à la motion.

Mme Bello : Nous avons une réunion avec le rectorat tous les vendredis, nous pouvons les interpeller

M. Nicolas accepte parce que l'établissement relance mais en vain.

Depuis le mois de janvier c'est très compliqué certain jour. Il n'y avait parfois qu'1 CPE et 3 surveillants créant une surcharge pour le personnel.

Cette situation a été expliquée au rectorat et signalé comme durable.

Il remercie les parents d'élèves d'appuyer nos demandes.

Mme Coussot : Est-il possible de faire appel à pôle emploi ?  
M. Nicolas : Ça ne changera pas grand-chose, on ne sait pas ce qui bloque.  
Un candidat a été proposé et le rectorat n'a pas souhaité donner suite  
Je ne suis pas sûr que ça soit une question de candidat.

**vote : 14 oui et 3 abstentions**

M. Bourmaud : Pouvons-nous avoir le nombre d'élève prévisionnel par niveau ?  
M. Nicolas : Toutes les classes sont à 35 avec 1 classe de 2<sup>nd</sup>e en plus

M. Bourmaud : Le CVL s'est tenu à plusieurs reprises sans que nous y soyons conviés. Est-ce normal ?  
M. Nicolas : C'est un oubli de notre part.  
Mme Alaef : Des comptes rendus sont disponibles et nous vous inviterons pour les réunions suivantes.

M. Chevallier : Ca n'a pas été mis aux questions, serait-il possible de faire l'acquisition d'une presse oblique ?

M. Nicolas : Ca n'est pas le lieu, la question a été réglée. Il y a un appareil inutilisable, il convient d'en racheter un autre, équipement indispensable aux élèves.

M. Cappelle : Nous ferons une DBM (Décision Budgétaire Modificative) après le compte financier. Nous pourrons alors débloquer les crédits.

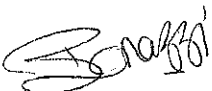
M. Cartigny : sur le site internet dans la partie le lycée, vous trouverez les comptes rendus des instances en cours.

Mme Bello : la CPE est à plein temps ?

M. Nicolas : oui ; la CPE avait sollicité un temps partiel auprès du rectorat. C'est peut-être pour ça que le poste a été proposé à mi-temps.  
Il serait souhaitable d'obtenir un temps complet parce qu'elle ne reviendra pas tout de suite

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H04.

Le secrétaire de séance,

  
C. BONAZZI

